



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2022

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant;

QUE le rôle général de perception des taxes pour l'année 2022 a été complété et déposé au bureau de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, au 12 avenue des Érables, Saint-Gabriel-Lalemant;

QUE toutes personnes dont les noms apparaissent comme étant sujettes au paiement desdites taxes, arrérages ou autres deniers peuvent en prendre connaissance lors des heures normales de bureau;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 28 février 2022.


Sylvie Dionne
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION / Dépôt du rôle de perception 2022

Je, soussignée, Sylvie Dionne, résidant à Saint-Gabriel-Lalemant, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis concernant **le dépôt du rôle de perception 2022** en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h 00 et 17 h 00 le 25 février 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat, le 25 février 2022 à Saint-Gabriel-Lalemant.


Sylvie Dionne
Directrice générale et greffière-trésorière